



# La lettre du Boiron

N° 8 – Mars 2013

## Editorial

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Service des eaux, sols et assainissement (SESA), le Service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN), le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) et l'Unité dangers naturels (UDN) ont fait place à la direction générale de l'environnement (DGE).

Ces entités collaboraient déjà dans de nombreux domaines. Le regroupement actuel va néanmoins permettre de dégager des synergies et d'accroître notre efficacité. Le Boiron de Morges est l'un des projets où la collaboration interservices était très vivante. Il me plaît d'en saluer le succès, car je considère la démarche adoptée ici comme exemplaire.

Confrontés à la mauvaise qualité de ce cours d'eau, les différents acteurs (agriculteurs, communes et services de l'Etat) se sont réunis sous l'égide de la préfecture. Ils ont réussi à tracer un chemin respectant à la fois les exigences de la protection des eaux et les contraintes de la production agricole. Le projet Boiron est né de cette coopération : depuis 2005, il démontre sa vitalité – avec la participation active de nombreux agriculteurs – et son efficacité – par une amélioration constante de la qualité des eaux. En 2012, celle-ci est bonne pour la première fois sur tout le tracé du Boiron.

J'adresse mes chaleureux remerciements à tous ceux qui participent à ce projet novateur.

**Cornelis Neet**  
Directeur général de  
l'environnement

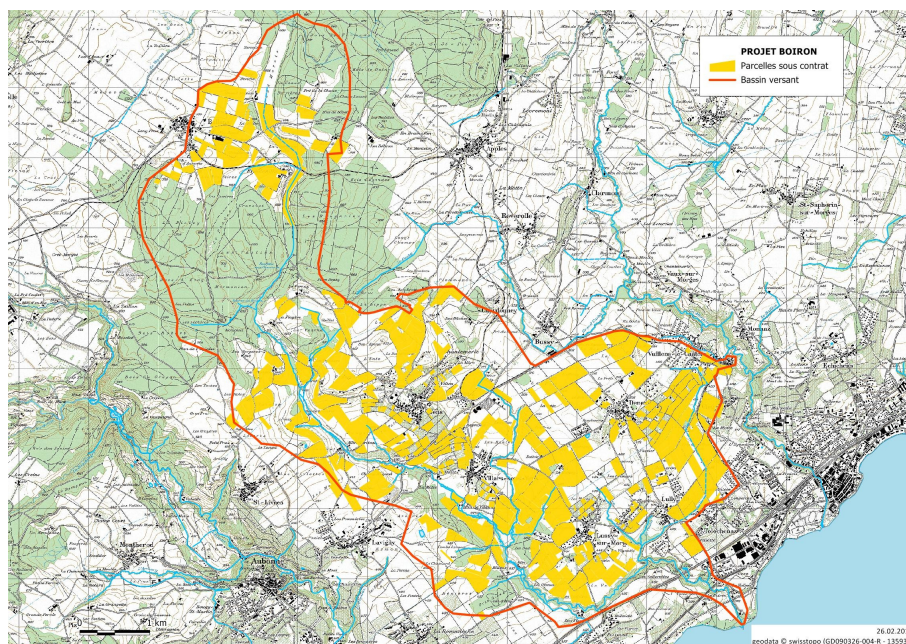
## Evolution des mesures à la parcelle

Trois nouveaux agriculteurs ont signé une convention d'exploitation en 2012, ce qui porte à 69 le nombre actuel de participants au projet Boiron. La surface sous contrat passe ainsi à 890 hectares, soit 41% de la surface agricole utile du bassin versant. Déduction faite des cultures pour lesquelles aucune mesure de lutte contre la

pour des mesures plus efficaces pour réduire les risques de pollution. La surface de vigne sans herbicide progresse ainsi d'une dizaine d'hectares.

Les autres différences que l'on peut observer en 2012 sont essentiellement dues aux aléas des rotations des cultures et des mesures y relatives.

En complément de la station Epuwash de Denens, deux instal-



*520 parcelles, couvrant près de 900 hectares et régulièrement réparties dans l'ensemble du bassin versant, sont incluses dans le projet*

pollution diffuse n'est prévue (prairies, cultures maraîchères, etc.), on constate que les surfaces sous contrat couvrent désormais 63% des surfaces potentielles.

La faible progression des surfaces (+ 3 ha) ne reflète qu'imparfaitement l'évolution des mesures de protection en 2012. En effet, quelques viticulteurs sous contrat depuis plusieurs années ont opté, sur certaines de leurs parcelles,

l'ensemble des mesures de protection individuelles de lavage des pulvérisateurs ont été construites dans des exploitations pilotes situées dans la partie ouest du bassin versant (Cf. interview page 2).

Une demande visant à offrir cette possibilité à d'autres exploitations a été soumise à l'Office fédéral de l'agriculture. En cas de réponse positive, une campagne de promotion de cette mesure sera réalisée en 2013.

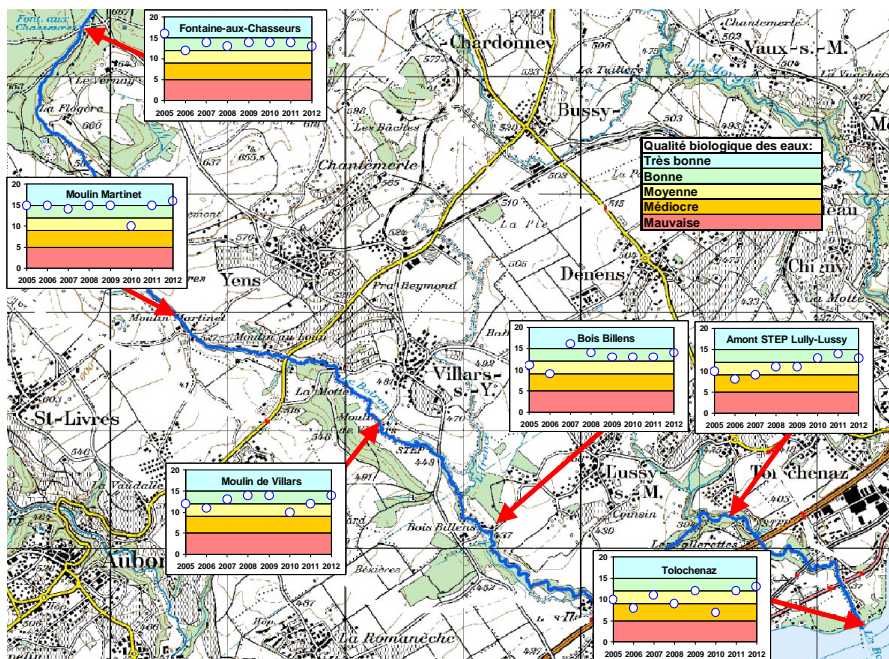


## Bonne qualité des eaux dans l'ensemble du Boiron

Les eaux du Boiron font l'objet d'un suivi approfondi de la DGE.

La baisse des concentrations en produits phytosanitaires constatée en 2011 semble avoir une incidence positive sur la qualité biologique du cours d'eau en 2012.

La note biologique attribuée à chaque site (0 à 20), s'améliore en effet globalement par rapport à 2011, en particulier au Moulin de Villars et à Tolochenaz (cf. graphique).



Tous les sites présentent pour la première fois une bonne qualité biologique des eaux.

Cette diversité très positive est le

moins toujours peu présentes dans la partie aval du cours d'eau.

Les concentrations en produits phytosanitaires augmentent légèrement par rapport à 2011. Elles restent cependant à un niveau moindre que celui observé au début du projet.

Les concentrations en glyphosate (nom commercial Roundup®) restent élevées, surtout dans la partie aval du Boiron. Un maximum à 9 microgrammes par litre est observé en avril à Bois Billens. Sur

les autres sites, les concentrations sont en recul par rapport à 2011.

signe d'une rivière proche de l'état naturel. Les espèces sensibles à la pollution restent néan-

## Interview

Luc Magnollay exploite un domaine à Etoy, comprenant des cultures fruitières, des vignes et des grandes cultures.

**Vous avez construit un premier biobac en 2007, quelles étaient alors vos motivations ?** Nous pratiquons 25 à 30 lavages de pulvérisateurs par saison sur mon exploitation. J'estimais que le rinçage au champ ne permettait pas d'éviter tout risque de pollution et recherchais une solution globale. Je me suis documenté dans des revues françaises et sur internet et mon choix s'est finalement porté sur un biobac.

**Qui ne vous a pas donné satisfaction.** En effet, il a rapidement été saturé d'eau, d'une part avec les eaux de lavage, puisque tous les pulvérisateurs n'avaient pas encore une cuve d'eau claire permettant un rinçage au champ, et d'autre part avec les eaux de

pluie, le biobac n'étant pas couvert.

**Vous avez pourtant fait un nouvel essai dans le cadre du projet Boiron.** Oui, les échanges que j'ai eus avec les responsables du projet m'ont encouragé à poursuivre la réflexion et à élaborer un nouveau projet.



**Quelles sont ses caractéristiques ?** J'ai retenu de ma première expérience l'importance d'une bonne gestion de l'eau et j'ai donc opté pour un biofiltre. A la sortie de la place de lavage, les eaux sont orientées vers les eaux claires (hors période de lavage) ou vers une cuve tampon enterrée de 3 m<sup>3</sup>. Elles sont ensuite pom-

pées par petits volumes vers les biofiltres (2 bacs de 1 m<sup>3</sup> remplis d'un mélange de terre, de compost et de paille). Les eaux polluées percolent à travers les biofiltres et sont collectées dans une cuve. De là, elles sont envoyées dans le réseau d'irrigation goutte à goutte de la vigne voisine.

**Etes-vous satisfaits de cette installation ?** Oui, totalement. Mise en service en mai 2012, elle fonctionne en automatique et n'a jamais connu de panne. Elle a même pu absorber sans difficulté un volume d'eau de pluie qui s'est infiltré dans la cuve tampon lors d'un violent orage.

**Des améliorations sont-elles possibles ?** Au niveau technique, c'est au point. Mais j'estime qu'on peut encore réduire les coûts, notamment au niveau de la cuve tampon (une citerne enterrée implique un modèle à double manteau) et du séparateur d'hydrocarbures.